



Conseil des droits de l'homme

31^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Arabie Saoudite

Genève, le 5 novembre 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue les efforts du gouvernement saoudien dans le cadre de la "Vision 2030" entraînant une meilleure promotion des droits des femmes. Cependant, la réforme du système de tutelle n'a été mise en œuvre que partiellement et de nombreuses discriminations à l'encontre des femmes persistent. **La Suisse réitère sa recommandation à l'Arabie Saoudite d'abolir complètement le système de tutelle pour les femmes adultes ainsi que toutes les lois discriminant les femmes et les filles.**

La Suisse reste préoccupée par le nombre croissant de personnes persécutées pour le seul fait d'avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. L'actualité récente témoigne des conséquences fatales qu'une telle atmosphère répressive peut engendrer. **La Suisse recommande une nouvelle fois à l'Arabie Saoudite de garantir les droits aux libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association de tous, de garantir la sécurité des journalistes et de réviser les jugements des prisonniers condamnés pour avoir librement exprimé leur opinion, y inclus les défenseurs des droits de l'homme.**

Enfin, la Suisse recommande à l'Arabie Saoudite d'abolir la peine de mort et les peines de châtement corporel.

Je vous remercie.